



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact des manifestations sur les commerces de proximité

Question écrite n° 25202

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences du mouvement de manifestations en cours sur les activités commerciales et touristiques. La forte mobilisation sociale du jeudi 5 décembre 2019 aurait ainsi entraîné une chute de l'activité de l'ordre de 30 % dans les magasins, selon l'Alliance du commerce et jusqu'à - 50 % à Paris, - 60 % dans les centres villes de Strasbourg ou Marseille, d'après des données avancées par la Fédération pour la promotion du commerce spécialisé (Procos). Dans le cas préalable des manifestations des « gilets jaunes », le Gouvernement avait mis en œuvre plusieurs mesures de soutien et d'accompagnement au profit des professionnels affectés par des baisses de fréquentation : étalement des échéances fiscales et sociales, mise en place accélérée des mesures de chômage partiel et la possibilité d'ouvertures dominicales supplémentaires pour les commerces souhaitant compenser leur perte de chiffre d'affaires, accélération des indemnisations des sinistres matériels et des pertes d'exploitation par les assurances, mobilisation des banques, avec l'appui de la fédération bancaire française (FBF), et de Bpifrance, pour faciliter les réponses aux besoins de financement à court terme et les facilités accordées aux entreprises. Alors qu'au cours des récentes manifestations, plusieurs actes de dégradation ont été de nouveau constatés et que plusieurs commerces ont été contraints de fermer leurs portes, il est important que ces mesures soient confortées. La grève des transports apparaît par ailleurs comme une difficulté supplémentaire avec un impact évident sur la fréquentation des enseignes. En 2018, à la même période, les pertes d'activité des commerçants avaient été de 20 à 30 % par rapport à l'année précédente. Selon l'Insee, la fréquentation hôtelière en décembre 2018 avait reculé de 1,1 % sur l'ensemble du territoire et de 5,3 % à Paris. Cette situation ne peut perdurer deux années de suite d'autant plus que la période des fêtes est cruciale pour l'activité des commerces de proximité. Aussi, il demande si les moyens mobilisés seront pérennisés et quelles solutions additionnelles peuvent être proposées afin de permettre aux commerces de proximité de surmonter ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25202

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2019](#), page 10860

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)